

en remplacement d'eux-mêmes, vu qu'il n'y a pas eu d'élection dans le mois de juillet dernier.

Pour la municipalité de Notre-Dame des Anges de Montauban, Portneuf :—MM. Joseph Gingras et Pierre Hébert, en remplacement de Ferdinand Bélanger et de Pontique Frenette, sortis de charge.

Pour la municipalité de Ham Sud, Wolfe :—M. Louis Bégin, en remplacement de Félix Couture, sorti de charge.

Syndics d'écoles

Comté de Missisquoi, Dunham :—M. François H. Beauvais, jr., en remplacement de Joseph Dominique, sorti de charge.

Comté de Québec, Saint-Colomb de Sillery :—Le révd. A. A. Von Illand, M. A., en remplacement de Thomas Beckett, sorti de charge.

Comté d'Argenteuil, Arundel :—M. Eustache St. Pierre, en remplacement de lui-même, son terme d'office étant expiré.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par ordre en conseil, en date du 16 du courant, faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles :

Comté de Saguenay, Petites Bergeronnes :—Étienne Gagnon et Onésime Dufour, en remplacement de Pierre Desbiens et d'Onésime Dufour.

Comté de Laprairie, Saint-Isidore :—Godefroi Bazinet et Clément Perras, en remplacement de J.-Bte Baudin et de Pierre Lemieux ;

Comté de Lotbinière, Saint-Gilles :—Narcisse Dionne, en remplacement de lui-même.

Comté de Yamaska, Saint-François du Lac (village) :—Henri Crevier, en remplacement de F. E. N. Boucher, avocat.

Comté de Montmorency, Saint-Tite des Caps :—Ovide Lavoie, en remplacement de Azarie Ferland.

Comté de Beauce, Saint-Séverin :—François Couture et Augustin Proulx, en remplacement de Elzéar Nadeau et de Paul Perron.

Comté de Champlain, Sainte-Thècle :—Joseph Savard et Sébastien Trudel, père, en remplacement de Jules Tessier et de Louis Trudel.

Comté de Témiscouata, Notre-Dame des Sept-

Douleurs :—Georges Marquis, en remplacement de Rémi Michaux.

Comté d'Arthabaska, Saint-Albert de Warwick :—Clovis St. Cyr et Prudent Laniesso, en remplacement de Magloire Tardif et de Joseph Ducharme.

Comté d'Arthabaska, Chester Ouest :—Grégoire Lafontaine et Isidore Hamel, en remplacement de George Fortin et de Godefroi Daigle.

Comté de Saguenay, Baie des Anglais, Anticosti :—John Francis et Joseph Plourd, en remplacement de John Girard et de Fabien Raymond.

Ces personnes ci-dessus mentionnées ayant été élues en contravention de la section 8, chap. 12, 34. Vict.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur par ordre en conseil en date du 16 du courant :

1. Eriger en municipalité scolaire distincte le territoire appelé la municipalité du village de Pointe Fortune, dans le comté de Vaudreuil, avec les limites suivantes, savoir : bornée du côté ouest par la ligne provinciale entre les provinces de Québec et d'Ontario, au côté sud par les terres de la côte Saint-Thomas, au côté est par le lot No. 29 de la Baie de Rigaud, et au côté nord par la rivière Ottawa.

2. Eriger la partie est du canton de Leeds, telle que décrite dans la *Gazette Officielle*, du vingt-six novembre 1881, en municipalité scolaire, sous l'autorité de l'acte 41 Vict., ch. 6, sec. 5.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nomination d'un commissaire d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-gouverneur par ordre en conseil, en date du 27 septembre dernier, (1882,) de nommer M. Phidime Nicolle, commissaire d'écoles pour la paroisse de Saint-Thomas, dans le comté de Montmagny.